Communiqué de Presse Philippe Kaltenbach Sénateur des Hauts-de-Seine Maire de Clamart

Le 16 mai 2013

Examen par le Sénat de la proposition de loi CRC instaurant un « Pass Navigo » à tarif unique

Pour les socialistes, la priorité doit aller à l'investissement

Philippe Kaltenbach, Sénateur des Hauts-de-Seine et Maire de Clamart, est intervenu dans le cadre de la discussion générale en séance publique de la proposition de loi déposée par le groupe communiste en vue de l'instauration d'un « Pass Navigo » à tarif unique en l'Ile de France. Il a rappelé que, pour les socialistes, la priorité doit aller à l'investissement même si des efforts sont entrepris dans le sens d'un dézonage progressif de la tarification.

Philippe Kaltenbach déclare : «Durant 30 ans, nous avons assisté à un sous-investissement chronique de l'Etat en faveur du réseau de transports collectifs franciliens. En 2006, les collectivités locales et notamment la région lle de France ont hérité d'un réseau vétuste et largement saturé. Elles ont depuis multiplié les efforts en faveur de sa modernisation. Les 6 mars dernier le Gouvernement a confirmé qu'il voulait préserver toute l'ambition du projet de « Grand Paris Express », pour un coût réévalué à 27 Milliards d'euros, tout en respectant les accords conclus entre la Région et l'Etat qui visent à moderniser et développer le réseau existant en mobilisant 15 milliards d'euros dont la moitié dans les 5 prochaines années. »

Le Sénateur des Hauts-de-Seine ajoute : « Pour nous l'urgence va clairement à l'investissement afin de doter l'Ile de France d'un réseau dense et fiable. Il ne serait pas sincère de prétendre pouvoir, dans la conjoncture économique et financière actuelle, mener ce vaste chantier tout en procédant à l'unification immédiate des tarifs. Nous partageons d'ailleurs cet objectif d'unification tarifaire mais nous avons choisi de le réaliser progressivement dans le temps afin de ne pas pénaliser les indispensables investissements sur le réseau. En 2007 puis 2011, les zones 6,7 et 8 ont été supprimées. Depuis le 1^{er} septembre 2012, le dézonage est effectif chaque week-end et jour férié. Enfin l'été prochain, il le sera aussi du 14 juillet au 15 août afin de permettre aux Franciliens qui ne partent pas en vacances de pouvoir se déplacer aisément dans notre région. »

Contact presse : Yan Chantrel (06.20.63.01.75 / 01.42.34.27.84)